



François DE RUGY,
ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Brune POIRSON
secrétaire d'État auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le jeudi 4 octobre 2018

Communiqué de presse

Propositions des industriels pour lutter contre la pollution des mégots : le compte n'y est pas

La pollution par les mégots de cigarettes constitue un enjeu majeur pour l'environnement de nos villes, de nos campagnes et de nos océans. Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de l'économie circulaire gouvernementale, Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, a reçu en juin dernier les industriels du tabac pour les mettre face à leurs responsabilités en leur demandant des propositions d'engagement pour lutter contre les déchets de leurs produits.

Comme elle s'y était engagée, la ministre les recevra à nouveau cette semaine mais force est de constater que le compte n'y est pas. Les propositions transmises au ministère restent centrées sur des mesures d'information. Elles renoncent à tout engagement chiffré, en matière de financements mobilisables par les industriels pour la lutte contre leurs déchets, ou d'objectifs de réduction des mégots présents dans l'environnement. Rien non plus en matière d'une meilleure écoconception de leur produit.

Manifestement, les industriels considèrent que la lutte contre la pollution par les mégots de cigarette passe par la seule éducation des consommateurs et leur sanction.

Or, il est temps que l'industrie du tabac fonctionne comme l'ensemble des filières de gestion des déchets en France, et qu'elle repose sur une double responsabilité, celle du consommateur mais aussi celle du producteur.

Pour Brune Poirson, « ***Des propositions des industriels étaient attendues et sur ce point, le contrat est rempli. En revanche, les mesures qui nous ont été transmises, sans objectif chiffré, manquent d'ambition pour protéger notre environnement. Seuls les fumeurs et leurs incivilités sont pointés du doigt. Cela ne suffit pas. Il faut dépasser le constat et proposer des actes. Notre environnement mérite des engagements chiffrés.*** »

A défaut de réels engagements chiffrés demain, Brune Poirson rappelle que la création d'une filière à responsabilité élargie des producteurs, telles qu'elles existent pour de nombreux objets du quotidien (emballages, papiers, pneumatiques, textiles et chaussures, piles, etc.) est la voie que le gouvernement privilégie dans le cadre de la future loi économie circulaire en 2019.

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 81 23
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)